

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

(marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € H.T.)

Section I - Acheteur public

1. Nom et adresse officiels de l'acheteur public

Dénomination : LYCEE DE BOIS D'OLIVE	Pouvoir adjudicateur : Mme la PROVISEURE
Adresse : 112 avenue Laurent VERGES	Code postal : 97432
Localité/ville : RAVINE DES CABRIS	Mail : gestion.9741206t@ac-reunion.fr
Comptable agent comptable collège de terre sainte	Site dématérialisé :www.mapa.aji-france.com
Téléphone: 02 62 49 89 65	Télécopieur: 02 62 49 89 70

Section II - Objet du marché CONTRAT MAINTENANCE EXTINCTEURS

1 – CONTRAT DE MAINTENANCE EXTINCTEURS

Le contrat d'entretien consistera en une vérification annuelle de 92 extincteurs avec les fournitures et les interventions nécessaires à la remise en service des extincteurs conformément aux réglementations.

Vous devrez préciser le prix des prestations suivantes :

Contrat de base de vérification annuelle de 92 extincteurs déplacements et main d'œuvre comprise.

Vous préciserez à coté le prix unitaire des prestations suivantes :

- *Vacation fixe de vérification simple de chaque extincteur ;*
- *Le prix unitaire de la recharge d'extincteur 6L eau + additif*
- *Le prix unitaire de la recharge extincteur 6kg poudre*
- *Le prix unitaire de la recharge d'un extincteur CO2 de 5 kilos*
- *Le prix unitaire d'une goupille de sécurité*
- *Le prix unitaire d'un joint de cuve extincteur ;*
- *Le prix unitaire d'un pulvérisateur/ régulateur de débit ;*
- *Le prix unitaire d'un sparklette ZEON*
- *Le prix unitaire d'un percuteur complet + ressort ;*
- *Un éventuel forfait déplacement;*

Vous devrez accompagner ces propositions tarifaires d'un devis détaillé pour l'intervention type suivante qui correspond à la dernière vérification effectuée au lycée:

92 vérifications extincteurs

3 recharges 2 Kilos CO2

2 recharges 6 Litres PP

1 recharge 5 Kilos CO2

55 goupilles de sécurité

65 étiquettes contrôle manomètres

1 Extincteur 6 litres ABF

1 extincteur 6kilos ABC

1 Extincteur 5kilos CO2

2 extincteurs 2 kilos CO2

forfait déplacement

Le montant total de ce devis servira de critère principal au choix du prestataire

Lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services.

LYCEE DE BOIS D'OLIVE 112 Avenue Laurent VERGES 97432 SAINT PIERRE

Références du dossier :

page :

/

Section VI : Prix et rythme des paiements

Nature des prix : Les prix sont unitaires HT ET TTC

Forme des prix : Les prix sont fermes. Ils s'entendent franco de port matériels livrés à domicile

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement au compte indiqué dans l'acte d'engagement il n'y aura pas d'avance

le paiement se fera après service fait (fourniture rapport de vérification réglementaire faisant foi) sur présentation d'une facture comprenant

- la personne publique contractante ;
- le nom et l'adresse du fournisseur ;
- le numéro SIREN ou SIRET
- la référence du marché
- la valeur unitaire et le montant total

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours après la date d'arrivée de la facture ou la date de la dernière livraison si elle est postérieure à la facturation, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification de la livraison

Section VII : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Section VIII – Dépôt des offres

- **Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adoptée.**

- Dépôt au lycée de Bois d'olive auprès du gestionnaire qui accusera réception.
- Envoi par la poste en recommandé avec accusé de réception

Offres remises par voie électronique

- dépôt sur la plate-forme dématérialisée : www.mapa.aji-france.com
- envoi par mail à gestion.9741206t@ac-reunion.fr avec la mention « confidentiel MAPA »

La Personne Responsable du Marché

La Provisoire

Martine DOUBLET

Après avoir pris connaissance du règlement de consultation de ce marché, que je déclare accepter sans modifications ni réserves, m'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Fait à _____ le _____

Je soussigné (nom, prénom) :

Signature

agissant au nom et pour le compte de:
(intitulé complet et forme juridique de la société)
cachet

2 - Durée du marché ou délai d'exécution:

ENTRETIEN EFFECTUER A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE

CONTRAT D'UN AN RENOUVELABLE PAR TACITE RECONDUCTION 2 FOIS

- Section III - Procédure

1 - Type de procédure:

PROCEDURE ADAPTEE (article 27 décret 2016-360 du 25 mars 2016)

2 - : Modalités d'attribution du marché

Le choix et le classement des offres sont effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du code des marchés publics.

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète, irrégulière ou inacceptable sera immédiatement écartée.

LE CRITERE SERA LE - PRIX TOTAL DES PRESTATIONS FIGURANT SUR LE DEVIS DETAILLE DEMANDE BASE SUR LA DERNIERE VERIFICATION DES EXTINCTEURS DU LYCEE-

3- Date limite de réception des offres- 30/10/2019 (jj/mm/aaaa) 17H00.(15h00 heure métropole)

4.- Envoi des invitations à présenter une offre aux candidats - date prévue 14/10/2019 (jj/mm/aaaa)

5.- Langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : français .

6.- Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre: Jusqu'au 31/12/2022

Section IV Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services.

Qualité

Les vérifications devront être conformes aux normes en vigueur.

Interventions

le candidat devra fournir un :

1 rapport d'intervention:

- la personne publique contractante ;
- le nom et l'adresse du fournisseur ;
- l'identification, les caractéristiques des vérifications
- le lieu et la date de l'intervention
- la liste des extincteurs contrôlés

Section V : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant Règlement de consultation visé
- Un devis détaillé
- Un engagement sur délai de livraison et durée de garantie sauf si précisées sur le devis
- Acte d'Engagement
- Attestation sur l'honneur d'une situation régulière quant au droit fiscal, social et du travail

L'attribution du marché ne pourra être effective qu'après la fourniture des attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux dans les 7 jours suivant la notification. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre sera rejetée et la candidature éliminée.